

La radiothérapie, qu'est-ce que c'est ?

La radiothérapie est un des traitements du cancer. Elle consiste à exposer les cellules cancéreuses d'une tumeur à des rayonnements (on dit aussi rayons ou radiations) qui empêchent la multiplication des cellules malades et entraînent leur destruction. Ces rayonnements sont produits soit par des accélérateurs de particules, soit par des sources radioactives. C'est ce qu'on appelle « l'irradiation » de la tumeur.

La radiothérapie est un traitement fréquent du cancer, mais pas systématique. Son indication dépend de la localisation du cancer, de son stade d'évolution et de l'état général de la personne malade.

La radiothérapie peut être associée à d'autres traitements du cancer, comme la chirurgie et la chimiothérapie. Là encore, l'ordre dans lequel se déroulent les différents traitements dépend du type de cancer et de son évolution.

Le médecin spécialiste de la radiothérapie est un oncologue, appelé « oncologue radiothérapeute » ou encore « radiothérapeute ».

La radiothérapie est pratiquée dans des cliniques, des hôpitaux, des centres hospitaliers régionaux et universitaires, des centres de lutte contre le cancer ou encore dans des centres de radiothérapie libéraux. Chaque établissement ne pratique pas tous les types de radiothérapie.

Quels sont les différents types de radiothérapie ?

Il existe deux voies principales d'administration de la radiothérapie :

La voie externe

Les rayons (des photons de haute énergie ou des électrons) sont émis en faisceau par une machine (appelée « accélérateur linéaire de particules »